

Plan opérationnel de la direction de l'éducation - 2018

Axe 1 : Réussite des élèves

Objectif stratégique : Les actions de l'ensemble du personnel sont centrées sur la réussite et l'appui à la réussite de l'élève afin de permettre l'atteinte de son plein potentiel.

Objectifs spécifiques	Cibles 2020	Résultats intermédiaires 2018	Actions 2018	Indicateur(s)
<p>1.1 Les taux de réussite annuels des élèves aux tests provinciaux de l'OQRE atteignent ou dépassent le taux de réussite provincial</p>	<p>1.1.1 Les taux de réussite des élèves ayant des besoins particuliers (EED) aux tests provinciaux de l'OQRE (9^e et 10^e) augmentent de 10 %.</p>	<p>-Le taux de réussite des élèves ayant des besoins particuliers au test provincial de compétences linguistiques (TPCL-10^e année) de l'OQRE augmentent de 2%; -le taux de réussite des élèves ayant des besoins particuliers au test provincial en mathématiques, pour le cours appliqué et le cours théorique, augmentent de 2%.</p>	<p>Formation sur les adaptations et les exemptions lors des tests de l'OQRE pour le personnel des écoles; -formation sur l'utilisation de la technologie d'aide; -pistage d'élèves ayant des besoins particuliers de la 9^e et 10^e année, utilisant une technologie d'aide ou ayant accès à des adaptations lors de tests; -monitorage des résultats des élèves ayant des besoins particuliers de 9^e et 10^e année aux bulletins de mi- semestre et de fin de semestre; -stratégie provinciale d'accompagnement en mathématiques de la 7^e à la 10^e année; -formation relative à la préparation aux tests de l'OQRE; -formation relative aux pratiques gagnantes pour l'administration des tests de l'OQRE; -accompagnement des écoles en évaluation et planification des apprentissages.</p>	<p>Résultats aux tests de l'OQRE des élèves ayant des besoins particuliers du CSV.</p>

Plan opérationnel de la direction de l'éducation - 2018

Objectifs spécifiques	Cibles 2020	Résultats intermédiaires 2018	Actions 2018	Indicateur(s)
1.1 (suite)	1.1.2 Les taux de réussite des élèves ALF aux tests provinciaux augmentent de 10 %.	Les taux de réussite des élèves ALF aux tests provinciaux en 3 ^e et 6 ^e année augmentent de 2 %.	-Formation du personnel enseignant ALF pour l'identification des élèves et l'utilisation du portail TACLEF; -accompagnement en région pour l'utilisation des données et la mise en place de stratégies d'enseignement et d'apprentissage.	Résultats aux tests de l'OQRE des élèves du CSV.
1.2 Les écoles assurent l'accueil et la transition fluide des élèves dès la petite enfance	1.2.1 100% des écoles prévoient un programme d'accueil, d'accompagnement et de suivi dès la petite enfance.	100% des écoles élémentaires utilisent l'outil Bon départ – démarche d'évaluation diagnostique au cycle préparatoire; -100% des écoles élémentaires mettront en place des activités d'accueil pour les élèves de la maternelle; -nouvelles ententes de partenariat en place avec les municipalités pour améliorer l'offre de service dans nos écoles pour les enfants âgés de 0-4 ans; -mise en place de formation et rencontres garderie/école pour améliorer la programmation pour la petite enfance.	-Continuer la mise à l'essai d'une nouvelle grille de dépistage précoce; -continuer la mise à jour de l'outil Bon départ; -mise en place des sessions « <i>Bienvenue à la maternelle</i> »; -mise en place d'activités portes-ouvertes par les écoles; -signer des ententes avec deux municipalités pour des services de programmation pour les 0-4 ans; -organiser des rencontres et des formations qui regroupent les garderies et le personnel PAJE des écoles.	-Les écoles mettent en œuvre des stratégies à partir des résultats obtenus; -nombre de parents qui participent aux activités « <i>Bienvenue à la maternelle</i> » et aux soirées portes-ouvertes; -nombre d'ententes signées; -nombre de rencontres et formations école/garderie.

Plan opérationnel de la direction de l'éducation - 2018

Objectifs spécifiques	Cibles 2020	Résultats intermédiaires 2018	Actions 2018	Indicateur(s)
1.3 Offrir des services et des lieux propices à l'apprentissage	1.3.1 Le nombre d'ententes de partenariats communautaires augmente de 25%.	-5 ententes avec des nouveaux partenariats ou des nouveaux projets avec des partenaires existants verront le jour.	-Renouveler tous les partenariats existants que les écoles désirent reconduire; -rechercher de nouveaux partenaires pour répondre aux besoins exprimés des écoles; -mettre sur pied des nouveaux programmes avec des partenaires actuels pour répondre aux besoins des écoles.	-Nombre de nouvelles ententes de partenariats; -nombre de renouvellements d'entente avec nos partenaires.
	1.3.2 100% des écoles répondent aux normes d'entretien du Conseil.	<p>-90% des directions et concierges en chef ainsi que 50% des concierges et nettoyeurs, indiquent que le guide du personnel d'entretien est compris et appliqué;</p> <p>-une stratégie d'accueil et de formation d'entrée en poste est développée;</p> <p>-2 sur 3 membres du personnel d'entretien a reçu une évaluation de rendement.</p> <p>-100% des écoles font l'objet d'analyse de leur superficie afin de déterminer l'impact possible sur la dotation;</p>	<p>-continuer les formations sur divers sections du guide du personnel d'entretien et livrer le sondage pour améliorer le rendement et la compréhension du guide;</p> <p>-analyser les besoins d'entrée en poste et proposer et développer une série de formations à mettre en œuvre;</p> <p>-continuer la mise en œuvre de la politique/ DA sur l'évaluation du personnel d'entretien incluant une capsule formation pour les directions (avec RHs);</p> <p>-l'analyse de la superficie des écoles est complétée et la dotation est ajustée en conséquence;</p>	<p>-Pourcentage de membres du personnel d'entretien et de directions qui comprennent le guide et applique son contenu;</p> <p>-la formation pour l'entrée en poste est en place pour l'année 2018-2019;</p> <p>-nombre d'évaluations du rendement et diffusion de la capsule aux directions;</p> <p>-pourcentage des écoles analysées et ajustement à la dotation effectué;</p>

Plan opérationnel de la direction de l'éducation - 2018

1.3 (suite)		-une nouvelle description de tâche des superviseurs d'édifices est élaborée pour appuyer les directions et le personnel de conciergerie selon le nouveau model adopté; -2 nouveaux postes de concierges régionaux sont comblés et leur rôle est bien encadré dans la mise en œuvre.	-révision du rôle des superviseurs d'édifices et élaboration de la nouvelle description de tâche incluant une formation pour appuyer le personnel dans la transition; -recrutement, formation et accompagnement de 2 nouveaux concierges régionaux.	-présence de la nouvelle description de tâche et formation offerte; -présence de 2 concierges régionaux en poste et encadrement en place.
	1.3.3 100% des écoles possèdent une infrastructure et de l'équipement technologique qui soutiennent l'apprentissage.	-Le réseau étendu sera mis à jour pour continuer à augmenter la vitesse des réseaux dans 100% des écoles; -un plan de continuité des infrastructures informatiques est développé.	-La bande passante des écoles restantes (32 %) sera augmentée à 1 GigaOctet; -une revue de l'environnement existant est complétée et un plan d'amélioration est développé.	-Pourcentage des écoles et des bureaux administratifs ayant reçu la mise à jour; -un plan d'amélioration est développé et approuvé par l'administration.
	1.3.4 100% des besoins de dotation des écoles sont comblés par un personnel compétent et qualifié dès la rentrée scolaire.	-100% des employés embauchés sont qualifiés ou détiennent une lettre de permission du MEO pour un maximum de 10% du personnel.	-Revoir les stratégies de recrutement du personnel et le processus d'embauche afin de retenir un nombre accru de candidat(e)s potentiel(le)s lors des foires d'emploi.	-Nombre d'écoles qui répondent aux critères de la cible; -nombre de membres du personnel qualifié embauché; -nombre de membres du personnel détenant une lettre de permission; -nouvelles stratégies de recrutement sont en place.

Axe 2 : Bien-être des élèves et du personnel

Objectif stratégique : Chaque élève et membre du personnel évoluent dans un milieu sain et sécuritaire où le bien-être, le respect des différences, l'équité et l'inclusion priment.

Objectifs spécifiques	Cibles 2020	Résultats intermédiaires 2018	Actions 2018	Indicateur (s)
2.1 Les écoles assurent un milieu d'apprentissage et de vie scolaire sain, sécuritaire et inclusif	2.1.1 100 % des écoles font la promotion active de saines habitudes alimentaires, physiques et de vie.	-Le secteur éducatif appuie les écoles dans la mise sur pied d'activités faisant la promotion de saines habitudes alimentaires.	-Organisation, planification et appui aux activités faisant la promotion de saines habitudes alimentaires,	Nombre d'écoles qui répondent aux critères de la cible.

Plan opérationnel de la direction de l'éducation - 2018

2.1 (suite)			physiques et de vie au sein des écoles et du Conseil.	
2.2 Le Conseil assure un milieu de travail sain, sécuritaire et inclusif	2.1.2 85 % des élèves et parents répondant au sondage sur le climat scolaire indiquent un niveau de satisfaction élevé face au milieu d'apprentissage et de vie scolaire.	100% des écoles participent au sondage sur le climat scolaire.	-Administration du sondage; -distribution des résultats aux écoles et au Conseil.	Pourcentage de réponses qui correspondent aux critères de la cible et administration du sondage.
	2.2.1 85 % des répondants au sondage de satisfaction indiquent que le milieu de travail est sain, sécuritaire et inclusif.	- Les résultats du sondage sont analysés et les données repères sont utilisées dans les interventions proposées; -un plan d'amélioration est mis en place et les employés sont informés et formés; -une campagne de sensibilisation à la santé et sécurité au travail se poursuit.	-Formation sur la sécurité en laboratoire pour les cours de sciences; -analyse des données et correctifs prévus dans les plans d'amélioration; -développement d'un programme sur la santé mentale incluant la diffusion de capsules d'information afin de sensibiliser les employés à la santé et au bien-être au travail.	-Pourcentage de réponses qui correspondent aux critères de la cible; -les capsules sont envoyées aux écoles. -le 2 ^e sondage sur la santé et sécurité au travail des employés est envoyé; -les données du 2 ^e sondage sont comparées à celles du 1 ^e sondage et un plan d'action est développé.

Plan opérationnel de la direction de l'éducation - 2018

Objectifs spécifiques	Cibles 2020	Résultats intermédiaires 2018	Actions 2018	Indicateur (s)
2.3 Les écoles et le Conseil adoptent des pratiques éco-responsables	2.3.1 80 % des écoles sont certifiées « Éco-écoles », programme visant à réduire l'empreinte écologique et assurer le développement de la responsabilisation environnementale.	-Le nombre d'écoles certifiées « Éco-Écoles » augmente de cinq; -le nombre de participants au concours « Réduis ton empreinte écologique » augmente.	-Offre de formation pour la certification éco-école; -lancement annuel du concours « Réduis ton empreinte écologique ».	Nombre d'écoles qui répondent aux critères de la cible.
	2.3.2 La consommation d'énergie des écoles et des bureaux administratifs est réduite de 10%.	-Réduction de la moyenne de la consommation des édifices par 2%; -élaboration d'un nouveau plan pluriannuel de gestion d'énergie.	-Projets de réfection divers (p.ex., optimisation des systèmes CVAC, remplacement de fenêtres, portes, systèmes de chauffage et d'unités de ventilation); -rédaction et mise en œuvre du nouveau plan.	-Pourcentage de réduction de la consommation d'énergie dans les écoles et bureaux administratifs; -présence du nouveau plan pluriannuel de gestion d'énergie.
2.4 60% des édifices atteignent les standards d'accessibilité du conseil.		-55% des édifices atteignent les standards d'accessibilité du conseil.	-Projets de réfection visant une augmentation de l'accessibilité dans l'ensemble des édifices (p.ex., ascenseur, toilettes accessibles, aménagement d'espaces de stationnement pour personnes ayant un handicap).	-Pourcentage des édifices atteignent les standards d'accessibilité du conseil.

Axe 3 : Croissance, rayonnement et engagement communautaire

Objectif stratégique : Le conseil assume son rôle de chef de file au niveau de l'éducation laïque francophone de l'Ontario en répondant aux besoins de ses communautés et de sa clientèle actuelle et future.

Objectifs spécifiques	Cibles 2020	Résultats intermédiaires 2018	Actions 2018	Indicateur (s)
3.1 Le Conseil obtient le financement pour l'ouverture de dix nouvelles écoles dans les régions non desservies ou en croissance.		Le Conseil obtient le financement pour l'ouverture de deux nouvelles écoles dans les régions non-desservies ou en croissance.	-Analyse des édifices existant et des zones non-desservies; -Actualisation des priorités annuelles en immobilisation;	Nombre de nouvelles écoles dans l'annonce annuelle de financement du MÉO.

Plan opérationnel de la direction de l'éducation - 2018

3.1 (suite)			-Dépôt des projets prioritaires en immobilisation au Ministère, selon les critères annuels.	
3.2 Le Conseil fait la mise en œuvre d'un programme d'éducation internationale.		Le Conseil poursuit la mise en œuvre d'un programme d'éducation internationale.	-Assurer la mise en œuvre du plan d'affaires du programme d'éducation internationale; -accueil d'élèves internationaux au programme; -poursuite des activités de partenariat avec l'Académie de Paris et l'Académie de Rennes, France.	-Le programme d'éducation internationale est mis en œuvre : -présence de matériel d'appui et de promotion; -participation aux foires de recrutement à Berlin et Miami; -présence d'activités pédagogiques virtuelles avec les Académies de Rennes et de Paris; -participation au Colloque provincial de l'Éducation international au printemps 2017 (réseautage provincial).
3.3 Le Conseil fait la mise en œuvre d'un programme d'éducation aux adultes.		Le Conseil poursuit la mise en œuvre d'un programme d'éducation aux adultes.	-Développement d'un plan d'affaire pour le programme d'éducation aux adultes; -participation à la table de concertation provinciale pour le développement d'un plan stratégique inter-conseil pour l'éducation aux adultes; -mise en place de programmation <i>Français langue seconde</i> pour adultes en collaboration avec le Ministère des affaires civiques et de l'immigration.	Présence d'un programme d'éducation aux adultes et d'une programmation en <i>Français langue seconde</i> .
3.4 Le Conseil maintient un taux de croissance annuel des effectifs scolaires minimal de 3,5 %.	3.4.1 Augmenter le taux de rétention des élèves de 5 %.	-Le taux de rétention des élèves augmente de 1 %;	- Poursuivre la mise en œuvre de la campagne de rétention des élèves vers le secondaire « Viens vivre ta passion »;	-Taux de rétention; -taux annuel de croissance des effectifs; -une nouvelle campagne est développée et lancée;

Plan opérationnel de la direction de l'éducation - 2018

3.4 (suite)		<p>-100% des écoles secondaires vont offrir un programme de MHS en 2017-2018;</p> <p>-100% des écoles secondaires offrent au moins un programme d'excellence.</p>	<p>-planifier et mettre en œuvre une nouvelle campagne de recrutement des élèves de la maternelle et du jardin d'enfants;</p> <p>-planifier et mettre en place un volet « membre du personnel /ambassadeurs de Viamonde;</p> <p>-mise en place d'activités culturelles et sportives systémiques;</p> <p>-ajout de programmes de «Majeure Haute Spécialisation» désignés dans les écoles secondaires;</p> <p>-poursuite du développement et planification de programme d'excellence / spécialisation dans les écoles secondaires;</p> <p>-maintien et mise en place du programme pré- AP (ajout de 2 nouvelles écoles secondaires);</p> <p>-maintien et mise en place de programmes d'excellence (p.ex., arts, sports, sciences) dans des écoles secondaires.</p>	<p>-Pourcentage d'écoles secondaires ayant une MHS</p> <p>-Pourcentage d'écoles secondaires offrant au moins un programme d'excellence.</p>
-------------	--	---	--	---

Plan opérationnel de la direction de l'éducation - 2018

Objectifs spécifiques	Cibles 2020	Résultats intermédiaires 2018	Actions 2018	Indicateurs (s)
3.5 Le Conseil accroît sa notoriété et son image de marque par la diffusion de ses succès, ceux de son personnel et de ses élèves.		<ul style="list-style-type: none"> -Augmenter de 5% le nombre d'abonnés Tweeter; -augmenter de 5% le nombre d'abonnés à la page Facebook du Conseil; -augmenter de 5 % le nombre de partage sur Facebook; -augmenter de 5% le nombre de retweet sur Twitter. 	<ul style="list-style-type: none"> -Diffuser quotidiennement sur les plateformes de médias sociaux du Conseil des activités et succès des élèves et des membres du personnel; -administration d'un sondage auprès des Internautes sur la perception de Viamonde. 	<ul style="list-style-type: none"> -Nombre d'abonnés au site Twitter du Conseil et des écoles; -nombre d'abonnés à la page Facebook du Conseil et de celles des écoles; -nombre de partage sur Facebook; -nombre de retweet sur Twitter; -le sondage est administré aux internautes.
Axe 4 : Redevabilité et gestion des ressources				
Objectif stratégique : Le Conseil assure une gestion des ressources en lien avec ses priorités et ses obligations.				
Objectifs spécifiques	Cibles 2020	Résultats intermédiaires 2018	Actions 2018	Indicateur(s)
4.1 Les membres du Conseil exercent un modèle de gouvernance axé sur les résultats de l'organisation.		Un modèle de gouvernance axé sur les résultats de l'organisation est préconisé.	-Utilisation d'un modèle de gouvernance axé sur les résultats.	-Un modèle de gouvernance axé sur le monitoring des résultats stratégiques est en place et une nouvelle politique et directive administrative portant sur l'examen de la performance de la direction de l'éducation est en vigueur.
4.2 Le Conseil gère ses ressources humaines, matérielles et financières avec transparence, équité, efficience et redevabilité.	4.2.1 La mise en place de nouveaux outils et de processus facilite la gestion.	La mise en place de nouveaux outils et de processus facilite la gestion dans l'ensemble des secteurs.	<ul style="list-style-type: none"> -Mise en place d'un logiciel de gestion de l'organisation scolaire; -mise en œuvre des nouvelles procédures pour l'utilisation des établissements scolaires par des détenteurs de permis; -utilisation des données <i>Compass 4 Success</i>, GB+, DRA et TACLEF; -analyse d'outils potentiels pour la cueillette de données pour le Service aux élèves; 	<ul style="list-style-type: none"> - Un logiciel de gestion de l'organisation scolaire est mis en place et les intervenants sont formés; -nombre de nouveaux outils et procédures dans chaque secteur.

Plan opérationnel de la direction de l'éducation - 2018

4.2 (suite)			<ul style="list-style-type: none"> -analyse d'outils facilitant la communication avec les parents en matière du rendement des élèves; -mise en place du formulaire de réclamations de dépenses en ligne; -identification de 2 nouveaux formulaires «intelligents» à mettre en place. 	
	4.2.2 La capacité professionnelle du personnel croît de façon continue par l'entremise du perfectionnement professionnel.	La capacité professionnelle du personnel croît de façon continue par l'entremise du perfectionnement professionnel dans l'ensemble des secteurs.	<ul style="list-style-type: none"> -Sondage des besoins en formation auprès du personnel d'entretien; -formations du personnel d'entretien; -offre de formations par le Secteur de l'éducation; -rencontres des membres du personnel du secteur de l'Éducation; -offrir une formation aux membres des secteurs en lien avec leurs objectifs de développement professionnel; -offrir une formation par audio mensuelle aux directions et directions adjointes d'école et de services; -développer une trousse d'accompagnement sur les ressources humaines pour les gestionnaires et directions; -un guide d'accompagnement pour les enseignants suppléants est implanté; -mise en œuvre d'un outil de gestion d'entente. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'occasions de perfectionnement professionnel dans chaque secteur; -la formation par audio mensuelle aux directions et directions adjointes d'école et de services est offerte; -trousse d'accompagnement pour les directions et les gestionnaires mise en place; -guide d'accompagnement pour les enseignants suppléants implanté.

Plan opérationnel de la direction de l'éducation - 2018

4.2 (suite)	4.2.3 Le Conseil s'assure de communiquer régulièrement aux parents, membres du personnel et élèves ses décisions, ses résultats et ses projets.	<ul style="list-style-type: none"> -3 publications « Viamonde notre monde » publiées par année; -9 « Faits saillants » du Conseil publiés par année; -1 Rapport annuel; -1 Rapport intérimaire des résultats annuels (bilan du plan opérationnel) quant au Plan stratégique 2016-2020. 	<ul style="list-style-type: none"> -Planification et écriture du magazine «<i>Viamonde notre monde</i>»; -résumer les rencontres des élus au Conseil scolaire afin que les parents soient informés des décisions du Conseil scolaire; -présentation du rapport annuel; -présentation du bilan du plan opérationnel. 	<ul style="list-style-type: none"> -Nombre de publications « Viamonde notre monde » publiées par année; -nombre de « Faits saillants » du Conseil publiés par année -publication du rapport annuel; -publication annuelle des résultats du Plan stratégique pluriannuel (bilan du plan opérationnel).
-------------	---	--	---	---